

# Procès-verbal de la 60<sup>e</sup> AG de l'association du parc zoologique de Bienne, le 18 juin 2019 à 20:00 heures, église Zwingli, salle Luther, rue Arrière, Bienne

## 1. Salutations

Cette 60<sup>e</sup> assemblée générale annuelle est ouverte par le président, Monsieur Hans-peter Habegger.

57 membres avec droit de vote sont présents.

Différentes personnes se sont excusées par écrit.

Des salutations particulières sont adressées à Madame Gabriele Soland, qui donnera une conférence sur la vie des abeilles et l'apiculture au terme de l'assemblée générale.

Monsieur Thomas Wyss est nommé scrutateur.

## 2. Procès-verbal de la 59<sup>e</sup> assemblée générale 2018

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est approuvé à l'unanimité, avec de chaleureux remerciements à son auteur.

## 3. Rapport du président

Le président, Hans-Peter Habegger, donne lecture de son rapport :

*Chers membres de l'association du parc zoologique et invités, chère Madame Soland, je vous souhaite à tous une cordiale bienvenue dans l'église Zwingli de Boujean pour notre 60<sup>e</sup> assemblée générale.*

*Nous souhaitons nous souvenir de nos membres décédés au cours de l'année dernière et nous nous levons en leur mémoire. Merci.*

*Je souhaite vous faire part de quelques souvenirs de l'année écoulée, la 59<sup>e</sup> de l'associations.*

*Le parc zoologique, c'est-à-dire les animaux, sont entre de très bonnes mains, soignés et pris en charge par notre équipe. Peter Zimmermann et Joy Käser, merci beaucoup de votre excellent travail.*

*Apprentis / Apprentie : Lukas Aebi a réussi son examen de fin d'apprentissage à l'été 2018. Après son apprentissage, Lukas a trouvé un emploi de gardien d'animaux sauvages dans le parc Siky à Crémines. Patrik Nussbaum a interrompu son apprentissage à fin juillet 2018 et cherchait un nouveau défi. Début septembre, Joy Käser a commencé auprès de nous son apprentissage en tant que gardienne d'animaux sauvages. Joy a déjà terminé un apprentissage et aimerait maintenant accomplir une formation de gardienne d'animaux sauvages.*

*De plus, Dominik Bärffuss, Angela Vetsch, Rita Wäfler, Ruedi Habegger, Jenni Schenk et maintenant aussi Samuel Burri travaillent à l'heure, pour des remplacements. Un grand merci à tous pour leur engagement.*

*Il s'est passé beaucoup de choses dans le parc en août dernier. Les sapeurs-pompiers professionnels de Bienne sont venus trois fois à 18 personnes dans le parc zoologique pour que Peter Zimmermann et Raphael Anetzhofer leur présentent les différents enclos et animaux, la manière de traiter les animaux dans des cas extrêmes ou comment*

*ou pour quels animaux il suffit d'ouvrir la porte et de les laisser sortir. Avec Soraya, notre dame lynx, ce serait un peu plus compliqué. Après l'exercice, nous avons offert aux pompiers une collation, sans cervelas grillé ! L'été était plutôt sec avec une interdiction générale de faire du feu. En août également, nous avons reçu la visite des autorités municipales d'Aegerten. Après une visite guidée du parc, un échange animé a eu lieu autour d'un apéritif.*

*Octobre nous laisse de mauvais souvenirs, le bâtiment polyvalent a été cambriolé et les dégâts ont été massifs. La porte a été violemment maltraitée. Et le coffre-fort naturellement aussi, ce qui était vraisemblablement l'idée du cambriolage ! Le lendemain matin, le constructeur métallique a dit qu'il n'avait jamais vu auparavant une porte aussi démolie. Les dégâts exprimés en francs : environ CHF 10'000.00. A la suite de cet événement, nous avons installé une caméra de surveillance et nous espérons que maintenant tout sera calme.*

*Le temps passe vite et décembre arrive. Le 6, Saint-Nicolas, Schmutzli et des poneys nous ont rendu visite. ce fut à nouveau un grand succès, avec beaucoup de petits et de grands. Un grand merci aux différents sponsors, qu'il s'agisse de quelques sous, de chocolat, de mandarines, de noix, et ainsi de suite. Nous remercions tout particulièrement la boulangerie Buschenger pour les pains d'épice avec le logo du parc et la boulangerie Grob de la Rue Dufour pour les bonshommes de Noël et le conditionnement des 150 sachets du Saint-Nicolas. Merci.*

*La période de Noël et de Nouvel An s'est déroulée relativement tranquillement. Mais attention, à peine Noël passé et nous étions inondés d'arbres de Noël ayant fait leur temps ou inutilisés. Mais les animaux s'en moquent et consomment les aiguilles vertes sans se plaindre.*

*Il n'y a pas non plus lieu de se plaindre du don de CHF 5'000.00 d'ESB Bienne. Nous avons investi l'argent dans de nouveaux sacs de nourriture, qui peuvent être achetés pour 2 francs et dont les cubes de foin séché peuvent être données aux animaux. ESB, merci beaucoup.*

*L'hiver, qui n'en était en fait pas du tout un, passait et l'équipe masculine de la télévision de Boujean a apporté une aide précieuse un samedi de février pour la mise en ordre, nettoyage, le dégagement des chemins et l'élimination du vieux bois.*

*Au printemps, l'ensemble du zoo a été équipé de nouvelles poubelles. Nous tenons à remercier Vorberg AG pour les CHF 10'000.00. Remerciements particuliers à Raphael, qui a installé les 13 poubelles et bétonné les fondations, en partie avec l'aide du personnel du parc zoologique.*

*Au printemps également, je suis retourné à Nidau pour l'assemblée générale de l'association féminine de bienfaisance de Nidau et je les ai remerciées chaleureusement pour leur généreux don de CHF 10'000.00.*

*Nous avons géré les affaires du parc zoologique lors de quatre séances de comité. Merci à mes collègues du comité, merci également à la ville de Bienne pour sa subvention de CHF 120'000.00.*

*Nous nous réjouissons maintenant de vivre cette nouvelle année de l'association, de nos nombreux visiteurs curieux et intéressés, et nous espérons que tout se passera bien dans le parc, aussi bien pour les animaux que pour les humains.*

*Je vous souhaite à tous une année positive, avec beaucoup de belles images de notre parc zoologique et des moments passionnants auprès des animaux.*

*Votre président*

Raphael Anetzhofer remercie le président pour son travail inlassable et son rapport détaillé.

Peter Zimmermann souligne que de nombreux jeunes sont actuellement visibles.

Les rapports du président et du gardien d'animaux sont approuvés par applaudissements.

#### **4. Rapport du trésorier**

Le trésorier, le Dr. Claus Hysek, présente le bilan et les comptes annuels.

Il annonce que les comptes 2018 de l'association du parc zoologique, avec un total de recettes de CHF 233'987.30 et de dépenses de CHF 234'055.73, clôturent pratiquement à l'équilibre, avec une petite perte de CHF 68.43. Comme l'année dernière déjà, la perte est notablement plus faible qu'au cours des exercices antérieurs, ce qui provient du fait qu'à partir de 2016, la subvention de la ville a à nouveau été rétablie à CHF 120'000.00.

Le capital de l'association se monte encore à CHF 56'787.53. Le fonds pour les réparations contient CHF 60'000.00 et les trois legs présentent encore conjointement un solde de CHF 945'203.98.

Les legs ne peuvent être utilisés que pour l'embellissement et l'agrandissement du parc, non pour les dépenses courantes d'exploitation. Il faut rendre compte chaque année à chaque notaire mandaté de l'utilisation des fonds de ces legs.

Les cotisations permettent de payer les soins aux animaux, alimentation comprise. Les subventions doivent couvrir les salaires. Tout le reste, réparations et investissements inclus, doit être financé par des dons et des legs. L'association peut financer elle-même le parc zoologique à condition que les subventions pour les salaires nous parviennent. Leur disparition ou leur réduction remettrait en question l'existence du parc à court ou moyen terme.

Le détail des comptes peut être consulté auprès du trésorier.

#### **5. Rapport des vérificateurs des comptes**

Le rapport des vérificateurs des comptes est lu par M. Theo Habegger et est à disposition dans la salle.

Les rapports du trésorier et des vérificateurs sont approuvés à l'unanimité. La décharge est ainsi accordée au trésorier et au comité.

#### **6. Cotisation / budget 2019**

La cotisation n'est pas modifiée et reste, comme l'année dernière, de CHF 20.00 par membre. Cette cotisation est approuvée à l'unanimité.

Le Dr Claus Hysek présente le budget 2018, dont les dépenses restent dans le cadre de l'année précédente et sont prévues à CHF 224'300.00. Des recettes d'un montant de CHF 220'000.00 sont prévues. Il en résulte une petite perte de CHF 4'300.00.

Les membres présents approuvent le budget à l'unanimité.

#### **7. Elections**

Hanspeter Habegger explique que l'ensemble du comité a été réélu l'année dernière pour un nouveau mandat de quatre ans. Pour remplacer Christoph Gfeller, qui nous a quitté l'année dernière en ne se présentant pas pour une réélection, nous avons trouvé deux nouveaux candidats, qui sont prêts à travailler avec le comité pour les trois ans

du mandat à terminer. Il présente Andreas Philipp et Urs Aufranc, qui sont tous deux élus au comité par applaudissements.

Theo Habegger et Willi Gasser sont réélus à l'unanimité pour une nouvelle année en tant que réviseurs des comptes.

## **8. Propositions des membres**

Aucune proposition n'a été soumise dans les délais.

## **9. Divers**

Hans-Peter Habegger rend hommage au secrétaire Rolf Iseli pour ses 30 ans de comité, avec lequel il a collaboré jusqu'à aujourd'hui, et lui remet un cadeau.

Le président remercie toutes les personnes présentes de leur participation à l'assemblée générale, de leur fidélité et de leur intérêt pour le parc zoologique et clôt l'assemblée.

Clôture de l'assemblée : 20:45 heures.

L'assemblée est suivie par la conférence de Madame Gabriele Soland, apicultrice à Twann. Elle a enchanté les personnes présentes par un passionnant exposé sur la vie des abeilles et l'apiculture.

Le rédacteur du procès-verbal :  
Le secrétaire

Rolf Iseli